

Assainissement

L'assainissement représente plus de 180 kms de canalisations et 20 stations de traitement des eaux usées.

Plus 9500 foyers sont raccordés au réseau collectif avec plus de 150 demandes de branchements/an.

Une question sur votre facture d'eau ?

sur la qualité de l'eau ? ou pour demander un raccordement au réseau d'eau potable?

Merci de contacter **VEOLIA EAU** au **02 40 45 15 15**

Assainissement non collectif



Pour les particuliers

Assainissement non collectif

› INSTALLER ET ENTRETENIR UN DISPOSITIF INDIVIDUEL DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES

› LA PROCÉDURE

<https://www.estuaire-sillon.fr/au-quotidien/assainissement-389.html>

- LES FAMILLES DE DISPOSITIF
- L' ENTRETIEN
- LE CONTRÔLE D'UNE INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT



Assainissement collectif - particuliers

Assainissement



collectif

Pour les industriels

Assainissement collectif - industriels

Assainissement



collectif

Pour les aménageurs

Assainissement collectif - aménageurs

Eau potable



Demander un raccordement à l'eau potable

Prendre rendez-vous avec le service assainissement

par mail assainissement@estuaire-sillon.fr ou au 02 28 00 98 34.

Horaires d'ouverture: lundi, mardi et mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h. Fermé le jeudi. Accueil téléphonique uniquement le vendredi.

 **A LIRE**



+ VOIR TOUTES LES PUBLICATIONS

Édition mars 2022
CHIFFRES 2021

L'agence de l'eau vous informe



POURQUOI DES REDEVANCES ?

Les redevances des agences de l'eau sont des recettes fiscales environnementales affectées auprès de ceux qui utilisent l'eau et qui en attendent la qualité et la disponibilité (consommateurs, activité économique).

Les agences de l'eau redistribuent cet argent collecté sous forme d'aides pour l'aider aux communes, les stations d'épuration, l'entretien des réseaux d'eau potable, l'entretien des ouvrages de captage d'eau potable des populations d'origine agricole, améliorer le fonctionnement naturel des rivières.

Au travers du prix de l'eau, chaque habitant contribue à ces actions au service de l'équité sociale et de la préservation de l'environnement et de votre vie.

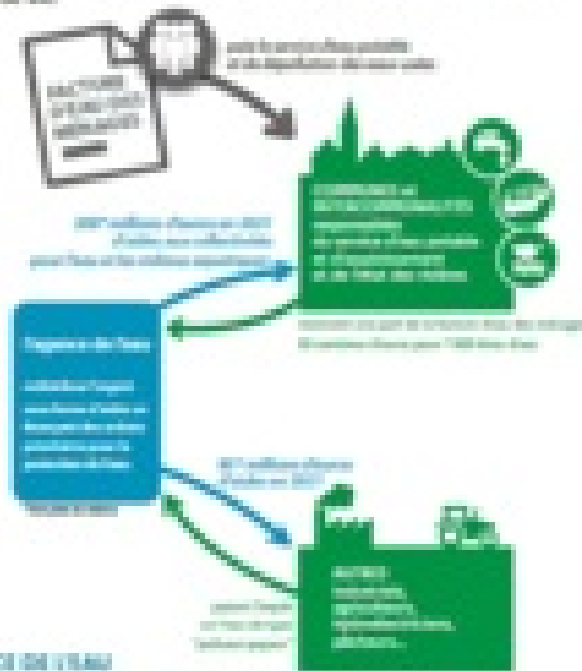
LE SAVIEZ-VOUS ?

Vous pouvez retrouver le prix de l'eau de votre commune sur : www.seine-aval.fr

Les composantes du prix de l'eau :

- le service de distribution de l'eau potable (abonnement, consommation)
- le service de collecte et de traitement des eaux usées
- les redevances de l'agence de l'eau
- les contributions aux organismes publics (DFE, VAE, ...) et l'impôt TIE

Vous pouvez consulter l'annuaire des communes sur : www.seine-aval.fr



NOTE D'INFORMATION DE L'AGENCE DE L'EAU

Document agréé par le DSDS - Document relatif au prix de l'eau potable et au service public de l'eau et de l'assainissement.

© 2021 - Tous droits réservés. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de la SEIA est formellement interdite. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de la SEIA est formellement interdite. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de la SEIA est formellement interdite.

L'Agence de l'eau vous informe

PDF - 1,5 Mo

A quoi servent les redevances ?

 TÉLÉCHARGER



**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
ESTUAIRE ET SILLON**

2 Boulevard de la Loire - CS7024
44260 Savenay

HORAIRES :

Accueil du public du lundi au vendredi
9h00 > 12h30
13h30 > 17h00